

ASICE

Préavis no 19 du 30 mars 2021 au Conseil intercommunal

Achat de mobilier pour équiper deux nouvelles classes à Froideville, deux nouvelles classes à Morrens et mise aux normes de l'ancien mobilier encore en fonction

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le Comité de direction de l'ASICE a l'honneur de vous soumettre le présent préavis concernant l'achat de mobilier pour équiper 4 nouvelles classes (2 à Froideville et 2 à Morrens) dès la rentrée scolaire 2021 – 2022, ainsi que du renouvellement des anciennes chaises, plus conformes, au collège de La Chavanne à Cugy et au collège du Platane, à Froideville.

1. Préambule

L'évolution démographique de nos communes a démontré clairement que notre établissement scolaire manquait indiscutablement de locaux, notamment pour le secteur primaire, à Froideville ainsi qu'à Morrens.

En date du 8 décembre 2020, le Conseil communal de Froideville a accepté un préavis pour la construction de deux nouvelles classes. Celles-ci seront ouvertes lors de la rentrée scolaire d'août 2021. Pour ce faire, ces locaux devront bien évidemment être équipés du mobilier nécessaire pour accueillir les élèves ainsi que les enseignants.

Afin de garantir une place suffisante pour la rentrée des élèves de Morrens en 2021, cette commune s'était engagée à fournir un bâtiment comprenant deux classes supplémentaires. Toutefois, les aléas de la politique interne à Morrens, nous confirme que le délai pour une telle construction ne sera pas possible et à ce jour, nous devons impérativement trouver une solution pour fournir les classes suffisantes à l'Établissement scolaire pour la rentrée d'août 2021. L'ASICE collabore avec la direction de l'école pour rechercher des solutions et à ce stade, nous pouvons affirmer que ce mobilier est indispensable mais que l'emplacement de ces locaux n'est pas encore défini.

Nous intégrons donc dans ce préavis le mobilier de ces deux classes qui devraient à terme compléter les infrastructures de Morrens, tout en relevant que dans une phase transitoire, ce mobilier serait vraisemblablement utilisé sur un autre site.

D'autre part, en 2022, l'ASICE devra fournir un bâtiment modulaire provisoire pour le secondaire essentiellement sur le site La Combe – la Chavanne à Cugy. Du mobilier sera également nécessaire cependant, nous renonçons à intégrer cet équipement dans ce présent préavis sachant que le préavis pour la construction de ce bâtiment provisoire ne vous sera présenté qu'en septembre 2021.

2. Mobilier à remplacer

L'établissement scolaire de Cugy et environ dispose actuellement de 58 classes (42 pour le secteur primaire et 16 pour le secteur secondaire). Si dans l'ensemble tous les locaux sont équipés de matériel récent et conforme aux mesures de sécurité, notamment dans le secteur secondaire, nous avons néanmoins constaté que cela n'était pas totalement le cas dans le secteur primaire. En effet, 6 classes de 4 à 6 P ne sont dotées que de chaises à pied à 4 branches, ce qui n'est plus conforme et adapté à la sécurité des enfants. De ce fait, il est impératif que ce mobilier d'ancienne génération soit remplacé par du matériel adapté, c'est-à-dire de chaises d'écoliers dont les pieds sont à 5 branches.

3. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif l'acquisition de mobilier adapté pour aménager les nouvelles classes ainsi que pour remplacer l'ancien mobilier, par du matériel scolaire conforme.

Les deux nouvelles classes à Froideville doivent être équipées de :

- 48 pupitres simples pour les degrés 1P et 2P, ou 24 pupitres doubles pour des degrés scolaires 3P à 6P
- 48 chaises pour des degrés scolaires 1P et 6P
- 2 bureaux pour les enseignants
- 2 chaises de bureau pour les enseignants
- 6 armoires de rangement
- 2 grandes tables

Les deux nouvelles classes à Morrens (ou ailleurs.....) doivent être équipées de :

- 48 pupitres simples pour les degrés 1P et 2P, ou 24 pupitres doubles pour des degrés scolaires 3P à 6P
- 48 chaises pour des degrés scolaires 1P à 6P
- 2 bureaux pour les enseignants
- 2 chaises de bureau pour les enseignants
- 6 armoires de rangement
- 2 grandes tables

L'ancien mobilier doit être remplacé par :

- 90 chaises pour les degrés 5 et 6P (4 classes à Froideville, collège du Platane)
- 40 chaises pour les degrés 3 et 4P (2 classes à Cugy, collège de La Chavanne)

3. Coût

Des devis ont été demandés à plusieurs fournisseurs, notamment auprès de la maison Meubles GAILLE, à Domdidier, EMBRU-WERKE AG, à Payerne, et BATIPLUS, à Puidoux.

Après études de ces différentes offres, il ressort que la maison EMBRU-WERKE est sensiblement la moins onéreuse.

A savoir :

Prix par classe à Froideville :

- 12 pupitres d'élève 2 places	prix unit. Frs 493.00	Frs.	5'916.00
- Plus-value pour choix de couleur	prix. unit.Frs. 55.00	Frs.	660.00
- 24 chaises d'élèves	prix unit. Frs. 130.00	Frs.	3'120.00
- Plus-value pour choix de couleur	prix unit. Frs. 35.00	Frs.	840.00
- 1 bureau de maître		Frs.	535.00
- 2 corps sur roulettes	prix unit. Frs. 603.00	Frs.	1'206.00
- 1 chaise pivotante		Frs.	288.00
- 3 armoires portes à battants	prix unit. Frs. 872.00	Frs.	2'616.00
- 1 étagère		Frs.	438.00

Total : Frs. 15'619.00

Ce montant est doublé pour équiper la deuxième classe à Froideville soit : Frs. 31'238.00

Prix par classe à Morrens ? :

- 12 pupitres d'élève 2 places	prix unit. Frs 493.00	Frs.	5'916.00
- Plus-value pour choix de couleur	prix. unit.Frs. 55.00	Frs.	660.00
- 24 chaises d'élèves	prix unit. Frs. 130.00	Frs.	3'120.00
- Plus-value pour choix de couleur	prix unit. Frs. 35.00	Frs.	840.00
- 1 bureau de maître		Frs.	535.00
- 2 corps sur roulettes	prix unit. Frs. 603.00	Frs.	1'206.00
- 1 chaise pivotante		Frs.	288.00
- 3 armoires portes à battants	prix unit. Frs. 872.00	Frs.	2'616.00
- 1 étagère		Frs.	438.00

Total : Frs. 15'619.00

Ce montant est doublé pour équiper la deuxième classe à Morrens soit : Frs. 31'238.00

Ancien mobilier à changer :

- 130 chaises d'élèves	prix unit. Frs. 130.00	Frs.	16'900.00
- Plus-value pour choix de couleur	prix unit. Frs. 30'00	Frs.	4'550.00

Total : Frs. 21'450.00

Imprévus et divers : Frs. 6'074.00

Total : Frs. **90'000.00**

Au vu des renseignements pris, nous estimons le coût global maximum pour équiper 4 nouvelles classes et remplacer le mobilier obsolète, à CHF 90'000.-. Cet investissement serait entièrement financé par un prêt bancaire et amorti en 15 ans.

Les charges supplémentaires sur le budget de fonctionnement annuel sont estimées à :

- CHF 1'350.- (intérêt calculé à 1.5 %).
- CHF 6'000.- d'amortissement annuel

Ce total annuel de CHF 7'350.- représenterait pour la première année une charge de CHF 6.95 par élève pour un effectif de 1060 élèves. L'intérêt est amené à diminuer au fil des années.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis no 19/2021 du 30 mars 2021 ;
- Vu le rapport de la commission de gestion ;

Le Conseil intercommunal de l'ASICE décide

- D'accorder le crédit de CHF 90'000.- pour l'aménagement en mobilier de quatre nouvelles classes, dont deux à Froideville et deux à Morrens et le remplacement du mobilier non conforme à Froideville et Cugy
- D'autoriser le Comité de direction à emprunter le montant sollicité dans un établissement bancaire de son choix aux meilleures conditions du moment
- D'autoriser le Comité de direction à amortir ce montant sur une période de 15 ans.

Cugy, le 5 mars 2021/pawg

Le Comité de direction